

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

TROPHEES PRO BONO 2021

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse barreausolidarite@avocatparis.org **avant le 30 juin 2021**. Le candidat indiquera en objet du mail « *Candidature Trophées pro bono 2021* » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

Un dossier de candidature est composé :

- Du présent formulaire dûment complété ;
- D'une photo du ou des candidats ou d'une illustration du projet ou de l'association (logo, photo, etc) ;
- De toute pièce utile à la présentation de l'action ou des actions présentées.

1) **Nom de l'élève-avocat, de l'avocat, du cabinet ou du collectif d'avocats qui candidate :**

Association candidatant : Le pôle de lutte contre les discrimination de la Clinique Juridique de l'Ecole de la Formation du Barreau de Paris.

Représentant : Rudy Albina – Président



2) **Intitulé de l'initiative ou des initiatives ou de l'association ou des associations au titre de laquelle ou desquelles vous présentez votre candidature :**

« Pôle de lutte contre les discriminations de la Clinique Juridique de L'Ecole de Formation du Barreau de Paris en partenariat avec SOS Racisme »



3) **Choisissez une catégorie de Trophées selon votre profil¹ :**

- Prix Henri Leclerc (ouvert uniquement aux élèves-avocats ou aux avocats de moins de 5 ans d'exercice)**
- Prix Solo (avocat individuel)
- Prix en Equipe (cabinet ou collectif d'avocats)

4) **Indiquez si vous souhaitez candidater au Prix pro bono Paris-Québec :**

- Oui**
- Non

A. Description de l'action ou de l'association soutenue bénévolement par le candidat :

La Clinique Juridique de l'EFB candidate afin de présenter son tout nouveau pôle de lutte contre les discriminations.

Ce nouveau pôle a été créé officiellement il y a un mois et est en partenariat avec l'association SOS RACISME.

Ce pôle permet aux élèves-avocats de l'EFB de pouvoir collaborer avec un juriste de l'association de SOS Racisme dans le but que les justiciables puissent recevoir des diagnostics juridiques adéquats à leurs problématiques au cours des permanences dispensées dans les locaux de SOS Racisme.

En effet SOS Racisme étant une association largement reconnue dans la lutte contre les discriminations, ils bénéficient d'une très large visibilité leur permettant de pouvoir accueillir un grand nombre de justiciables faisant face à des problématiques de discriminations ainsi que des problématiques liées à la presse.

¹ 5 initiatives seront récompensées cette année lors de la cérémonie de remise des Trophées le lundi 11 octobre 2021, par :

1. Le Prix Junior « Henri Leclerc » dédié à un projet porté par un élève-avocat ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb
2. Le Prix « solo » récompensant une initiative portée par un avocat individuel
3. Le Prix en « Équipe » récompensant une initiative portée par un cabinet ou un collectif d'avocats
4. Le « Prix des Avocats » récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.
5. Le prix pro Bono Paris-Québec récompensera des projets à vocation solidaire en harmonie avec les valeurs et principes de la Francophonie.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Tandis que les élèves-avocats qui n'attendent que d'aider leurs prochains bénéficient de ces permanences afin de pouvoir se former aux problématiques qui les attendent dans leur futur métier.

C'est une véritable initiative étudiante qui n'est que le reflet de l'âme de l'avocat : La volonté d'aider son prochain.

Le pôle a été constitué de 7 élèves-avocats surmotivés, les permanences ont lieu les premiers et troisièmes mercredis du mois au Point d'accès au droit du 19ème et les deuxièmes et quatrièmes vendredi du mois à la MJD de Belleville de 14h à 17h.

Ce pôle a d'ailleurs été mis en avant par des articles dans la semaine juridique de Lexis Nexis : <http://www.tendancedroit.fr/les-acteurs-la-clinique-juridique-de-lefb-au-chevet-des-plus-demunis-28-juin-2021/?fbclid=IwAR3uBZCY45avDTA9REeqiNALzi-cN1ybItW1mAoo5EOPA-0epV1wPwhtdKc>

Ainsi que dans le bulletin du Barreau :

https://fr.zone-secure.net/109394/1359282/index.html?fbclid=IwAR2Lih95fOGN8Kle_DLZmXC5F_9S7pRgdgBSsnjgpZKI5Rxg6rdLjSxahKk#page=11

B. Description du public-cible de l'action ou de l'association et si possible des impacts mesurables de l'action en faveur de ce public :

Le public cible est bien évidemment les justiciables victimes de discriminations. Ils sont invités à contacter SOS Racisme ou la Clinique Juridique pour que l'on puisse lui fixer un rendez-vous d'exposition du problème, enfin l'élève-avocat aura la possibilité de suivre les entretiens suivant afin de pouvoir suivre le déroulé du diagnostic qui aura été convenue avec le juriste de l'association.

C. Description de l'engagement du candidat au sein de ces actions ou de l'association :

Le pôle et la clinique en elle-même sont engagés dans la lutte contre les discriminations et ont la réelle volonté de faire évoluer les mentalités dans ce domaine. C'est aussi par passion et dévouement professionnel que les élèves avocats veulent aider ces personnes.

D. Pour le prix Pro Bono Paris-Québec uniquement, soulignez le caractère innovant de votre initiative et en quoi celle-ci vous paraît-elle pouvoir être pertinente à dupliquer dans d'autres lieux :

Cela est innovant car ce pôle est effectivement le tout premier partenariat entre une clinique juridique d'élève avocat et une association luttant contre les discriminations. Dans un contexte où les discriminations relèvent d'un contentieux émergent et de plus en plus pris en compte, il était

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



important de marquer le coup. Un tel contentieux ne pouvait qu'être pris à parti par de futurs avocats pour lesquels l'humain est le principal moteur de leurs métiers.